



123 candidates et candidats ingénieur.e.s et technicien.ne.s SNTRS-CGT

dans les sections du comité national : défendre la recherche en défendant ses personnels

Communication dans le cadre de l'élection au CoNRS dans le collège C du 21 au 28 juin 2021

Chère collègue, cher collègue,

Nos candidat.e.s sont vos collègues, qui, comme vous, veulent défendre les métiers de la recherche. Pour savoir qui nous sommes, où nous travaillons, le travail fait par nos élus sortants dans les sections et connaître dans le détail nos revendications, consultez notre blog : <http://www.conrs-sntrs.fr>

La recherche publique est soumise à des réformes permanentes depuis plus de vingt ans qui ne cessent de dégrader les conditions de travail du personnel et le mettent dans une situation de perte de sens sur son métier. La loi de programmation de la recherche aggrave cette situation et exacerbe l'asservissement de la recherche publique et des formations universitaires aux intérêts des entreprises. Dans ce contexte, le CNRS est particulièrement fragilisé, son objectif de développement illimité des connaissances au profit de l'humanité étant détourné par le gouvernement. L'imposition de ce changement de valeurs implique la souffrance de nos organismes, de nos laboratoires, et de nous-mêmes. C'est là l'origine de la crise dans laquelle nous sommes plongés. Pourtant, les laboratoires continuent de travailler, les collègues continuent de faire des découvertes, la passion de la connaissance est intacte, malgré les obstacles. Le comité national, avec ses sections, ses conseils scientifiques d'Institut (CSI) et son conseil scientifique (CS), prospecte, analyse, évalue le contexte scientifique, les structures et le personnel chercheur. **Ce rôle, sans cesse menacé, doit être défendu et renforcé.**

Mais, on ne défend pas la science, la recherche publique sans défendre ceux qui la font : les chercheur.e.s bien sûr, mais aussi les ingénieur.e.s et technicien.ne.s qui ont une place fondamentale dans la recherche. Vous êtes garants des savoir-faire et de la continuité des laboratoires et des services. Lors des visites d'évaluation des laboratoires, nos élu.e.s C participent à la rencontre du personnel et veillent à la reconnaissance de votre travail, vos conditions de travail et à la prise en compte de vos revendications, que vous soyez titulaires ou contractuels, agents CNRS ou des cotutelles.

En tant que candidats et candidates CGT, nous nous engageons à nous battre avec vous pour l'existence du CNRS comme grand organisme national de recherche interdisciplinaire, pour défendre les unités mixtes de recherche, pour défendre un financement de la recherche qui n'impose plus la course permanente aux appels à projets. Nous défendrons aussi l'amélioration des conditions de travail de tous. Nous exigerons le recrutement sur postes de fonctionnaires pour faire face aux besoins, des salaires à la hauteur de nos qualifications élevées, et une meilleure prise en compte du rôle des ingénieur.e.s et des technicien.ne.s dans les avis rendus par les sections du comité national.

Pour en savoir plus sur nos revendications, consultez notre blog : <http://www.conrs-sntrs.fr>

Comme vous le verrez, avec nous, vous avez l'assurance d'être bien défendus.

Du 21 au 28 juin, votez pour VOUS, votez SNTRS-CGT !



Nous vous avons fait parvenir [les résultats de notre enquête](#) portant sur la période du premier confinement en 2020. Il ressort de cette enquête que le personnel est favorable au télétravail en moyenne deux jours par semaine et demande sa prise en charge financière.

La situation de confinement que nous avons connue en 2020 perdue en 2021 ; notre employeur doit reconnaître et prendre en charge les frais engagés par le personnel en télétravail.

Nous vous invitons à signer et faire signer [la pétition](#) autour de vous!

Un tour du monde des syndicats sur la pandémie de COVID-19 : [La lettre internationale n°21 du SNTRS-CGT](#)

[Retrouvez l'ensemble des lettres internationales](#)

[Retrouvez toute l'actualité sur notre site](#)

SNTRS - CGT

7 rue Guy Môquet

Bâtiment i

94800 VILLEJUIF cedex

Téléphone : 01 49 58 35 85 ; Courriel : sntrs-cgt@cnrs.fr